

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
VILLE DE THONON-LES-BAINS



Délibération du Conseil Municipal
de la Ville de Thonon-les-Bains
Séance du 19 février 2024

CM240219_023

TRAVAUX

Construction du Centre Technique Municipal - Autorisation de signer les marchés de travaux (lots n°8, 15, 24, 25 et 28)

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf février, le Conseil Municipal convoqué régulièrement le mardi 13 février 2024 s'est réuni Espace de conférences de l'Excelsior, place Henry Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON, Maire

En exercice : 39
Présents : 32
Représentés : 7
Votants : 39
Quorum : atteint

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

Monsieur Christophe ARMINJON, Monsieur Jean-Claude TERRIER, Madame Katia BACON, Monsieur Gérard BASTIAN, Madame Nicole JAILLET, Monsieur Jean-Pierre FAVRAT, Madame Isabelle PLACE-MARCOZ, Monsieur Jean DORCIER, Madame Cassandra WAINHOUSE, Monsieur Jean-Marc BRECHOTTE, Madame Véronique VULLIEZ, Monsieur Philippe LAHOTTE, Monsieur René GARCIN, Madame Carine DE LA IGLESIA, Monsieur Mustafa GOKTEKIN, Monsieur Michel ELLENA, Monsieur Patrick TISSUT, Madame Sylvie COVAC, Monsieur Joël ANNE, Madame Catherine PERRIN, Monsieur Serge DELSANTE, Monsieur Mickaël MAQUAIRE, Madame Johanna LEROY, Monsieur Osman ATES, Monsieur Richard BAUD, Madame Sophie PARRA D'ANDERT, Monsieur Thomas BARNET, Madame Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur Marc-Antoine GRANDO, Monsieur Franck DALIBARD, Monsieur Arnaud BERAIST, Madame Astrid BAUD-ROCHE

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Brigitte MOULIN à Madame Isabelle PLACE-MARCOZ
- Madame Emmanuelle VUATTOUX à Monsieur Jean DORCIER
- Madame Deborah VERDIER à Madame Véronique VULLIEZ
- Madame Laurence BOURGEOIS à Madame Katia BACON
- Monsieur Jean-Baptiste BAUD à Madame Sophie PARRA D'ANDERT
- Monsieur Jean-Louis ESCOFFIER à Madame Astrid BAUD-ROCHE
- Monsieur Quentin DUVOCELLE à Monsieur Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Michel ELLENA.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

CM240219_023

TRAVAUX

Construction du Centre Technique Municipal - Autorisation de signer les marchés de travaux (lots n°8, 15, 24, 25 et 28)

Monsieur FAVRAT Cinquième Adjoint, en charge des travaux, des propriétés communales et des aménagements urbains, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment l'article R. 2123-1 2° autorisant à lancer une procédure adaptée,

VU les procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres du 12 septembre 2023, du 13 novembre 2023 et du 7 décembre 2023,

VU le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres du 9 février 2024,

Les travaux de construction du Centre Technique ont fait l'objet de deux mises en concurrence successives, selon l'allotissement suivant :

- | | |
|--------|---|
| Lot 1 | Désamiantage |
| Lot 2 | Démolition |
| Lot 3 | Terrassement - VRD |
| Lot 4 | Enrobé – voirie - revêtements de sols extérieurs |
| Lot 5 | Eclairage extérieur |
| Lot 6 | Espaces verts - clôtures - portails |
| Lot 7 | Gros œuvre |
| Lot 8 | Process atelier |
| Lot 9 | Dallage industriel |
| Lot 10 | Charpente bois - murs à ossature bois - bardage bois |
| Lot 11 | Charpente métallique |
| Lot 12 | Couverture – étanchéité – zinguerie – bardage industriel |
| Lot 13 | Construction de serres |
| Lot 14 | Menuiseries extérieures aluminium - occultations |
| Lot 15 | Portes sectionnelles et porte de garage |
| Lot 16 | Serrurerie |
| Lot 17 | Menuiseries intérieures bois - agencement - mobilier |
| Lot 18 | Cloisons - doublage - plafonds non démontables |
| Lot 19 | Faux-plafonds démontables |
| Lot 20 | Chape – carrelages – faïences |
| Lot 21 | Sols souples - parquet |
| Lot 22 | Peinture intérieure – échafaudage - peinture extérieure |
| Lot 23 | Nettoyage |
| Lot 24 | Ascenseur et monte-charge |
| Lot 25 | Chauffage - ventilation - climatisation - plomberie - sanitaire |
| Lot 26 | Courants forts - courants faibles |
| Lot 27 | Solaire - photovoltaïque |

Pour rappel, le 12 septembre 2023, la Commission d'Appel d'Offres attribuait les lots 1 et 2. Elle a ensuite attribué les lots 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 20 et 27 en date du 13 novembre 2023 puis elle a poursuivi ses travaux et a attribué les lots 4, 6, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 26 lors de sa réunion du 7 décembre 2023.

Ainsi, à cette date, les lots 8, 15, 24 et 25, infructueux ou déclarés sans suite pour insuffisance de concurrence, restaient à attribuer. Une nouvelle consultation a ainsi été lancée et la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 9 février 2024, a attribué les lots suivants :

- Lot 15 (Portes sectionnelles et porte de garage) à l'entreprise SAS FEA - Fermetures et Automatismes (Pontcharra - Isère) pour un montant de 140 755,00 euros HT,
- Lot 25 (Chauffage, ventilation, climatisation) au groupement d'entreprises comprenant Aquatair (Sciez) et Ventimeca Chablais SAS (Sciez) pour un montant de 1 086 572,70 euros HT,
- Lot 28 (Plomberie, sanitaires) à l'entreprise Aquatair (Sciez) pour un montant de 414 168,12 euros HT.

A noter que le lot 25 a fait l'objet d'une relance en deux lots séparés (25 et 28) pour susciter davantage de concurrence.

Par ailleurs, la Commission d'Appel d'Offres a également donné un avis favorable à l'attribution des deux marchés suivants, qui ont fait l'objet d'une procédure adaptée dit « petit lot » conformément aux dispositions réglementaires précitées :

- Lot 8 (Process ateliers) à l'entreprise TSG France – Tokheim Services France SAS (Le Plessis Robinson - Hauts-de-Seine) pour un montant de 130 996,00 euros HT,
- Lot 24 (Ascenseur et monte charge) à l'entreprise SAS ORONA (Oullins - Rhône) pour un montant de 27 250,00 euros HT.

Quant au lot 23, dernier lot à attribuer, il fera l'objet d'une relance ultérieurement, sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Ce faisant, le coût global de l'opération s'établit désormais comme suit (montants en euro HT) :

*Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	387 977,04 €
<i>Diagnostics amiante et plomb</i>	<i>4 860,00 €</i>
<i>Relevé géomètre</i>	<i>3 200,00 €</i>
<i>Etudes (géotechniques, ATEX DRPCE, détection et géoréférencement zone d'investigation)</i>	<i>14 990,00 €</i>
<i>Frais d'huissier (constat des environnants)</i>	<i>450,00 €</i>
<i>Concours MOE (Prime esquisse candidats non retenus et Frais d'indemnités Jury)</i>	<i>133 380,00 €</i>
<i>Montant du marché d'AMO pour la qualité environnementale du bâtiment (AMO QEB)</i>	<i>30 975,00 €</i>
<i>Montant du marché de l'OPC</i>	<i>131 500,00 €</i>
<i>Montant du marché du coordonnateur sécurité santé</i>	<i>19 950,00 €</i>
<i>Montant du marché du contrôleur technique</i>	<i>21 950,00 €</i>
<i>Révision des prix payées au 22/01/2024 pour les marchés précités</i>	<i>443,54 €</i>
<i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre, travaux, et autres marchés listés ci-dessus)</i>	<i>7 380,00 €</i>
<i>Frais divers de préparation de chantier (dépose branchements téléphone, gaz, etc...)</i>	<i>18 898,50 €</i>
*Honoraires du maître d'œuvre, dont :	1 568 196,62 €
<i>Montant du marché initial</i>	<i>1 553 775,46 €</i>
<i>Révision des prix du marché de maîtrise d'œuvre payée au 22/01/2024</i>	<i>14 421,16 €</i>
*Travaux, dont :	16 504 726,48 €
<i>Marché de travaux de désamiantage et de démolition</i>	<i>139 041,00 €</i>
<i>Avenant n°1 au marché de démolition</i>	<i>3 000,00 €</i>
<i>Marchés de travaux des lots attribués par la Commission d'Appel d'offres les 13 novembre et 7 décembre 2023</i>	<i>14 525 328,66 €</i>
<i>Marchés de travaux des lots traités par la Commission d'Appel d'offres le 9 février 2024</i>	<i>1 799 741,82 €</i>
<i>Nettoyage de fin de chantier (estimation du lot 23)</i>	<i>37 615,00 €</i>
*Mobilier	300 000,00 €
* Divers et Imprévus (5% du montant des marchés en cours diminués des avenants et des révisions déjà payées).	895 129,15 €
Total HT :	19 656 029,29 €
TVA 20 %	3 931 205,86 €
Total TTC	23 587 235,14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux des lots 8, 15, 24, 25 et 28 en vue de la construction du Centre Technique Municipal.



Le Maire,

Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



Michel ELLENA

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.